



Cabinet du Maire
Démocratie participative
05 56 22 38 72
proximite@latestedeBuch.fr
quartiers@latestedeBuch.fr

Conseil de quartier La Teste EST–Bonneval

Compte-rendu de réunion
Mardi 19 septembre 2017

Le conseil de quartier de La Teste EST-Bonneval s'est réuni le mardi 19 septembre 2017 à 17h30, salle Maugis.

Etaient présents :

- Monsieur Jean-Claude VERGNERES, Président du Conseil de quartier EST
- Monsieur Roger BARRIER
- Madame Monique BONNARD LE LOUARNE
- Monsieur Guy NONNOTTE
- Madame Marie-Claire FERRAN
- Madame Claudie LEGOFF
- Monsieur Michel BOYE
- Monsieur Patrick BRIGNOLI
- Madame Marie-France GILDAS
- Monsieur Lionel MONTARDY
- Madame Marie-Odile MARTIN

En présence de :

- Madame Loretta LAHON-GRIMAUD - Adjointe au Maire - Démocratie Participative et au Handicap
- Monsieur Nicolas HENIN - Conseiller municipal
- Monsieur Fabrice PETIT - Directeur de Cabinet
- Madame Mauri NADEAU - Secrétariat


Excusés :

- Monsieur Hervé LAJOUS
- Monsieur Alain STURBOIS
- Madame Evelyne DUCOURNEAU
- Madame Chantal MERCIER
- Monsieur Philippe NIEDERBERGER


Monsieur Jean-Claude VERGNÈRES ouvre la séance du Conseil de quartier EST-Bonneval à 17h30 et remercie les membres de leur présence.

I. Réponses aux demandes des conseillers


a. Le rond-point Bissérié/Coutoum est très dégradé. Le soir, le carrefour est très dangereux. Demande la signalisation au sol par une bande blanche entourant et signalant le rond-point.

 *Pas de signalisation au sol d'une bande blanche entourant et signalant le rond-point car ce giratoire est franchissable. La galette du rond-point a été remplacée au mois d'avril.*

b. Avenue du général Charles de Gaulle, les cyclistes prennent la piste cyclable en sens inverse et roulent sur les trottoirs. Les riverains doivent accroître leur vigilance en sortant ou entrant à leur domicile. Des panneaux de sensibilisation ne pourraient-ils pas être installés ?

 *Pas de panneaux supplémentaires. Un projet d'aménagement de l'avenue est en cours, il intégrera la séparation piste cyclable/voirie.*


c. Demande l'enlèvement des bordures de séparation entre la piste cyclable et le boulevard de Curepipe, cassées ou en travers, elles pourraient devenir dangereuses.

 *Cet entretien de la piste cyclable incombe à la COBAS et non à la Ville. Un courrier a été adressé à la COBAS.*

d. Demande un second sens interdit, rue des Platanes. Les automobilistes s'engagent et ne respectent pas l'interdiction.

 *Un suffit //une seule voie.*

e. Demande un panneau indiquant la direction Bordeaux/Arcachon face à la sortie du Pôle emploi, impasse du Bosquet.

 *Un panneau Centre-ville // Toutes directions ainsi qu'un rappel sur l'avenue Saint-Exupéry sera installé prochainement.*

f. Signale la dangerosité du rond-point, rue Notre Dame des Monts/rue Béranger/rue Icare, pas assez large, pour recevoir en toute sécurité, les automobilistes de ce carrefour.

 *Le giratoire est conforme aux normes en vigueur.*

g. Autour du parvis de l'Hôtel de ville, le cheminement en galets devrait être vérifié régulièrement et scellés lorsqu'ils se soulèvent.

 *Vérification et remise en état sont régulièrement effectuées.*

h. Demande un panneau voie sans issue, rue des Sapins

 *Panneau voie sans issue en place.*

i. Demande le nettoyage de la craste de la petite Douesse sur la portion longeant le chemin de la Procession et l'arrière des propriétés de la rue des Sapins.

 *Portion de craste privée. Un courrier de la Brigade verte sera adressé aux propriétaires des parcelles concernées pour leur entretien et nettoyage.*

j. Demande des panneaux « vous n'avez pas la priorité » sur les rues perpendiculaires à l'avenue de la Pinède de Conteau.

 *En agglomération, la règle de la priorité à droite s'applique.*

k. Demande le passage du blowpacher, rues des Lilas, des Magnolias, des Prunus.

 *Passage du blowpacher fait.*

l. Deux spots enterrés n'éclairent plus sur le rond-point de la Pinède de Conteau/rue du Coutoum.

 *Fait*

m. Des trous énormes se creusent dans la chaussée de l'avenue de Verdun, au rond-point allant vers Intermarché, devant l'immeuble en construction.

 *Une réfection générale sera effectuée après l'achèvement des travaux d'aménagement.*

II. Demandes ou remarques des Conseillers



♦ Demande les conclusions de la pose du radar viking sur la rue Maryse Bastié, suite à la demande et aux plaintes des riverains de cette rue.

 *Les conclusions du rapport de la police municipale sont rapportées aux conseillers du quartier.*


- Les bus s'écartent à hauteur du rond-point du Coutoum à cause des branches des arbres.
- Les lampadaires de l'avenue de Curepipe devraient être protégés. Les personnes qui stationnent leurs véhicules pour venir au V&B les détériorent.
 - Demande également une sensibilisation des propriétaires à leur clientèle sur les mégots jetés devant et autour de cet établissement.
- Demande le nettoyage de la partie « Dune » du rond-point de Curepipe - avenue Charles de Gaulle.
- Demande la communication dans le magazine municipal de la pose de piège, en fin d'hiver, des reines des frelons asiatiques.
- Passage du blowpatcher : Au 25 rue des Prunus, 4 trous sont à reboucher ainsi qu'un trou sur le trottoir au niveau du 9 rue des Lilas.
- Craste de la petite Douesse : relance le nettoyage.
- Demande la pose d'un panneau indiquant la direction Bordeaux/Arcachon, face à la sortie du Pôle emploi, impasse du Bosquet, serait très utile pour les nombreuses personnes qui s'égarerent dans les autres rues avant de trouver la bonne direction.
- Signale également que le panneau, impasse du Bosquet, est fréquemment enlevé. Il est à nouveau dans le fossé.
- Peut-on afficher l'interdiction du dépôt d'encombrant ou d'ordures, sous peine d'amende, résidence des Platanes ?
- Remerciement pour les nouveaux lampadaires dans le lotissement Clair-Bois et de l'élagage des arbres par le service des espaces verts.
- Quelle procédure pour le pavage des trottoirs devant sa résidence ?
 - 📧 Un courrier doit être adressé à l'attention de Monsieur le Maire. Vous pouvez également joindre le Pôle technique municipal au 05 57 52 97 31.
- Les drapeaux du garage Opel sont très bruyants et nombreux. Que peuvent faire les riverains ? Y a-t-il une réglementation ?
 - 📧 Une demande a été faite au directeur du garage par l'intermédiaire de la Police municipale.
- Demande une boîte aux lettres de La Poste, avenue Charles de Gaulle (côté rond-point de Curepipe).
- Problème de distribution des courriers concernant l'avenue du général Charles de Gaulle.

- ✦ Près de l'agence AXA, avenue du général Charles de Gaulle, le trottoir est dangereux, du fait du passage de nombreux véhicules qui charrient les gravats d'un chemin privé donnant accès à plusieurs maisons.
- ✦ La sculpture du rond-point du Port de la Teste de Buch n'est pas visible.
- ✦ Suite à des travaux, avenue du général Charles de Gaulle, un panneau est à récupérer, côté voitures d'occasion Opel.
- ✦ Note que la police municipale n'est pas très présente sur ce quartier.
- ✦ Un conseiller précise que le nombre d'incivilités dans le quartier ont beaucoup augmenté.
- ✦ Note que la direction de l'église de La Teste de Buch n'est pas souvent indiquée.
- ✦ Des grosses branches dépassent du chemin des Pignes vers la rue de l'Airial.
- ✦ Remerciements aux services techniques pour l'évacuation des eaux pluviales à la Pinède de Conteau. Il reste néanmoins un gros problème au croisement de la rue des Cèdres et de la rue des Sorbiers, par fortes pluies, l'eau pénètre dans les propriétés, un drainage semble nécessaire.
- ✦ L'éclairage de la maison des Associations fonctionne toute la nuit. La pose d'un minuteur devrait être envisagée.
- ✦ Suggère la pose d'une jumelle d'observation à la Corniche.


Eclairage public

-  La société Eiffage a détectée 813 mauvais fonctionnements de l'éclairage public. 775 pannes ont été réparées.
-  Le plan de rénovation de l'éclairage public, sur cinq années et par quartier, est présenté.

Interdiction utilisation des produits phytosanitaires

-  Une demande est faite auprès des conseillers de quartier pour être des relais dans l'information relative à l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires sur l'ensemble des 10 communes du Bassin d'Arcachon depuis le 1^{er} janvier 2017. Cette information a été donnée sur le dernier magazine municipal.
Vous pouvez consulter sur le site du SIBA, la démarche **zéro pesticide** dans les dix communes du Bassin d'Arcachon.

Ligne de bus Baïa

-  La ligne a été modifiée le 4 septembre 2017. Les bus passent désormais, rue du Coutoum et remonte la Pinède de Conteau pour rejoindre le rond-point d'Aquitaine. Cette modification a nécessité un avenant de la part de la Cobas.

M. Jean-Claude VERGNERES remercie les membres du Conseil de quartier de leur participation. La réunion se termine à 19h15.



Prochaine réunion du Conseil de quartier EST

Jeudi 9 novembre 2017

17h30 salle Maugis